



SOCIÉTÉ



Le rapporteur de la commission Vincent Delahaye, estime qu'il est temps de remettre les autoroutes "dans le giron de l'Etat".

Profits

## La "rentabilité hors normes" des autoroutes dans le

**Marianne** 

MENU



S'ABONNER

Publié le 18/09/2020 à 12:17



Une commission d'enquête du Sénat sur le contrôle, la régulation et l'évolution des concessions autoroutières publie un rapport ce vendredi 18 septembre appelant l'Etat à renégocier les concessions autoroutières.

OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Marianne 

Abonnement numérique

**Gratuit le 1er mois**



ce vendredi 18 septembre, une commission d'enquête sénatoriale a livré ses conclusions sur les concessions autoroutières. Les sénateurs appellent à leur renégociation et à la baisse des prix de péages pour les véhicules les moins polluants, poids lourds et pour les conducteurs pratiquant le covoiturage.

La plupart des autoroutes françaises ont été privatisées en 2006 et « *la durée des concessions a été prolongée à plusieurs reprises sans mise en concurrence* » montre le rapport. « *La cession des sociétés concessionnaires d'autoroutes au secteur privé n'a été précédée ni d'une révision des contrats de concession, ni d'une définition de l'équilibre économique et financier des concessions ni d'une révision des relations avec l'État concédant* », s'étranglent les sénateurs, examinant en détail leur bilan financier. Résultat : concernant la période passée, si « *la rentabilité économique des concessions est très significative sur la période 2006-2019, elle se situe cependant légèrement en deçà des attentes* ».

## UNE MANNE POUR LES SOCIÉTÉS

Pour la suite, la commission met toutefois en cause la sur-rentabilité des sociétés autoroutières, qui s'élèverait à hauteur de 8 % d'ici 2022. Ces perspectives ne devraient ensuite que s'améliorer pour les acteurs privés. « *Au-delà de 2022, les dividendes versés atteindraient environ 40 milliards d'euros, dont 32 milliards pour Vinci et Eiffage, à comparer avec les coûts d'acquisition des sociétés* » peut-on lire dans le rapport. Un coût d'acquisition, rappelons-le, de 14,8 milliards d'euros. En réalité, les trois sociétés ont finalement déboursé au final « *22,5 milliards d'euros pour acquérir le contrôle total* ». Une belle opération, source de superprofits, qui, à terme, devrait donc être ultra-rentable.

La commission émet le vœu que la durée entre les contrats entre les concessions soient réduits. Ces dernières arrivent à échéance entre 2031 et 2036, et les sénateurs estiment qu'il faudra « *négozier une amélioration du service rendu aux usagers compte tenu de la rentabilité*



OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

**Gratuit le 1er mois**



estime que l'« *on peut faire évoluer les tarifs en fonction des véhicules, s'ils sont propres ou pas propres, de la pratique des usagers, s'ils sont en covoiturage ou pas, les trajets domicile-travail* ».

## LA FIN DES CONCESSIONS AUTOROUTIÈRES

Le rapporteur appelle à l'organisation d'un « *sommet des autoroutes* », pour « *définir enfin l'équilibre économique et financier des concessions* ». Ce sommet aura pour but de se préparer à la fin des concessions actuelles et « *anticiper la gestion future des autoroutes* ». Pour Vincent Delahaye, il est temps de les replacer « *dans le giron de l'Etat* ».

Interrogé par **France Info**, Jean-Claude Lagron, président de l'association « *A10 gratuite* », qui milite pour la suppression des péages sur les tronçons proches des grandes villes. « *J'attends les actes concrets, parce que des discours comme ça on en a entendus, et dans la réalité concrète rien n'a changé. Il faut obliger les concessions autoroutières à avoir un regard d'intérêt général. La seule chose qui compte pour eux, ce sont les dividendes qu'ils vont distribuer à la fin de l'année, et il faut cesser ça* ».



Par Julien Vittoz

RÉAGIR

## CONTENU SPONSORISÉ

[Deejo](#) - [Contenus sponsorisés](#)

**Une fois que vous essayez Deejo, vous ne voudrez plus changer de couteau de poche**

[74,90 € - LA REDOUTE](#) - [Contenus sponsorisés](#)

**Bâche hivernage piscine rectangulaire 6 x 10 m**

**Soupçons de financements libyens : Claude Guéant mis en examen pour "association de malfaiteurs"**



OFFRE 100% NUMÉRIQUE

Abonnement numérique

**Gratuit le 1er mois**

